



Preference

MEXIQUE

A la découverte du Nouveau Monde

Du 10 au 24 février 2026

LE MEXIQUE EST UN MONDE EN SOI, D'UNE INCROYABLE BEAUTÉ !

Qui n'a jamais rêvé de voir les pyramides de Teotihuacán, les plages de sable blanc du Yucatán, les cités mayas à moitié englouties par la jungle, ou les mystérieux cénotes où les Mayas faisaient des offrandes et des sacrifices humains ? Nous vous convions à un voyage unique, à la découverte des principaux trésors de ce pays immense !

Le centre historique de Mexico, les pyramides du Soleil et de la Lune à Teotihuacán, la splendeur des villes coloniales telles Puebla et San Cristóbal de las Casas, la richesse des sites de Palenque, d'Uxmal et de Chichen Itzá, les marchés colorés, la beauté spectaculaire de la nature sont autant d'étapes fortes de ce périple au cœur des anciens empires aztèque et maya !

En fin de parcours, un séjour dans un hôtel situé en bordure de la plage de sable coralien, entre océan et lagune au milieu d'une réserve naturelle vous permettra de faire le plein de soleil avant l'hiver. Un voyage inoubliable dans le pays des trois cultures, précolombienne, espagnole et mexicaine !

LES POINTS FORTS DE CE VOYAGE

VOLS

Vols avec les compagnies Brussels Airlines et Lufthansa

VISITES

Un voyage combinant culture, sites et villes classés à l'UNESCO, nature et détente

EXPERIENCES UNIQUES

Excursion en bateau dans le Canyon de Sumidero

Un déjeuner au sein de la communauté tzotzile

Baignade dans l'un des plus beaux cénotes du Yucatan

Excursion en bateau dans la réserve de Rio Lagartos

ACCOMPAGNEMENT

Un accompagnement professionnel depuis Bruxelles

LOGEMENT

Des hôtels de tout confort et de charme dans des demeures historiques



CARTOGRAPHIE



VOTRE PROGRAMME

MARDI 10 FÉVRIER

BRUXELLES ✈️ FRANCFORT ✈️ MEXICO

Le matin, départ de Bruxelles avec la compagnie SN Brussels Airlines en direction de Francfort.

Arrivée à Francfort en transit et départ vers Mexico avec la compagnie Lufthansa.

Arrivée en soirée à l'aéroport de Mexico. Accueil par le guide local francophone et transfert à l'hôtel.

Mexico, la capitale du Mexique, est une mégapole de près de 20 millions d'habitants située à 2240 m d'altitude. Avec pour toile de fond les volcans Popocatepetl et Iztaccíhuatl, c'est un assemblage de quartiers très différents qui se juxtaposent dans la cuvette de l'ancien lac Texcoco.

Installation à l'hôtel, dîner et nuit à l'hôtel Historico Central Mexico 4* (3 nuits).

MERCREDI 11 FÉVRIER

MEXICO : CENTRE HISTORIQUE, MUSÉE SOUMAYA ET PLACE GARIBALDI

Petit déjeuner à l'hôtel et départ à pied pour la visite guidée du **centre historique de Mexico**.

Autour de la place du **Zócalo**, l'une des plus grandes places au monde, s'élèvent les monuments historiques les plus emblématiques de la ville coloniale construits à l'emplacement de l'ancienne Tenochtitlán aztèque détruite par les Conquistadores en 1521.

*La **Cathédrale**, le plus grand édifice religieux du continent, fut érigée à partir de 1573 dans le style baroque pour remplacer le premier sanctuaire bâti avec des pierres du Templo Mayor, vaste pyramide aztèque que des fouilles ont mis au jour en 1987.*

*Le **Palais National**, construit pour Hernan Cortès à partir de 1529, est décoré de fresques du muraliste **Diego Rivera** retraçant l'histoire du peuple mexicain.*





Continuation vers le **parc de l'Alameda**, aménagé sur l'ancien marché (tianguis) aztèque, où de somptueux édifices furent construits au début du 20^e siècle pour fêter le centenaire de l'indépendance du Mexique : le **Palacio de Bellas Artes**, splendide salle de concert et centre artistique tout en marbre blanc de Carrare et la **Poste centrale** à l'élégant intérieur en ferronnerie et marbre jaune.

Déjeuner sur une terrasse avec vue sur le Zócalo.

En début d'après-midi, transfert en bus dans le quartier moderne de Polanco et visite du **Musée Soumaya**, aménagé dans une ancienne fabrique de papier.

Il appartient à la Fundación Carlos Slim et est consacré à la diffusion de la collection de la fondation. Œuvre de l'architecte mexicain Fernando Romero, sa façade, couverte par 17 000 hexagones, reflète la lumière. Les collections sont très variées, de l'art européen à l'art mexicain, du 15^e au 20^e siècle, de Juan des Flandres aux muralistes David Siqueiros et Diego Rivera.

Visite du **musée de la Tequila et du Mezcal (MUTEM)** situé dans un bâtiment de style minimaliste, qui raconte la culture de la tequila.

Dîner dans un restaurant local et nuit à l'hôtel.

JEUDI 12 FÉVRIER

MEXICO : CHAPULTEPEC, XOCHIMILCO & COYOACAN

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ vers le **Parc de Chapultepec** en passant par la fameuse **Avenida Paseo de la Reforma**, longue de 14,7 km.

Le nom commémore une série de réformes libérales effectuées durant la présidence de Benito Juárez au 19^e siècle. Inspirée des grands boulevards européens, elle était destinée à relier le château de Chapultepec, résidence de l'empereur Maximilien, au Palais national.

Visite du **Musée National d'Anthropologie**, l'un des musées contemporains le plus remarquables, qui met en valeur le riche patrimoine archéologique, historique et ethnographique du Mexique.

Il offre, sur une surface de 400.000 m², l'opportunité de découvrir l'histoire et la culture de l'ensemble des civilisations précolombiennes de 2500 av. J.-C. à 1521 et recèle de collections fabuleuses sur les civilisations qui ont modelé la Mésoamérique : Olmèques, Mayas, Zapotèques, Mixtèques, Toltèques et Aztèques.

Continuation vers **Xochimilco**, cité des jardins flottants, où l'on peut imaginer l'aspect de l'ancienne **Tenochtitlán** construite au milieu d'un lac.

Promenade en trajinera (barque à fond plat) sur les canaux et déjeuner à bord.

L'après-midi, départ en car vers le quartier bohème de Coyoacán qui a conservé l'aspect colonial traditionnel de Mexico. Visite du **Musée Frida Kahlo**, surnommée « La Casa Azul » en raison de la couleur bleu indigo de ses murs.

Il s'agit de la maison natale de l'artiste, construite en 1904 et donnée à l'Etat en 1958 par Diego Rivera, mari de Frida, pour en faire un musée. Dans cette belle demeure, où Frida et Diego recevaient de nombreux intellectuels parmi lesquels André Breton et Léon Trotsky, sont exposés ses souvenirs, des objets d'art précolombien et des tableaux peints par Diego et Frida, dont un autoportrait de Frida Kahlo avec Staline.

Dîner dans le quartier de Coyoacán.

Retour à l'hôtel et nuitée.





VENDREDI 13 FÉVRIER

MEXICO – TEOTIHUACAN – PUEBLA (+/- 200 KM)

Petit déjeuner à l'hôtel et check out.

Départ pour **Teotihuacán** dont le nom signifie « Le lieu où les hommes deviennent des dieux ».

C'est le site le plus important de l'époque classique (du 3^e au 9^e siècle) qui marque le début d'un nouveau type d'urbanisme sur le plateau mexicain. La cité qui connut son apogée entre 200 et 600 comptait 100 000 habitants. Les célèbres pyramides du Soleil et de la Lune, l'allée des morts et le palais de Quetzalcóatl décoré de reliefs et de peintures murales représentant Tláloc et le serpent à plumes, en sont les réalisations les plus remarquables.

Déjeuner local à proximité du site.

L'après-midi, route vers **Puebla de los Ángeles**. Entourée des volcans Popocatepetl et Iztaccíhuatl et la Malinche, « la Rome du Mexique » située à 2160 m d'altitude est l'une des plus belles villes coloniales, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Peu de cités mexicaines ont conservé aussi fidèlement l'empreinte espagnole. Dans le seul quartier du centre, on compte plus de 70 églises et 1000 autres édifices coloniaux, souvent ornés de carrelages peints à la main (talaveras) qui font la réputation de la ville.

Découverte à pied du centre historique colonial autour du Zócalo : visite de **l'église Santo Domingo**.

Autrefois annexée à un monastère, elle fut consacrée en 1611 et présente une curieuse façade baroque. Sa chapelle du Rosaire, le plus beau joyau de Puebla, est une féerie baroque étincelante où se déploient chérubins et angelots dorés autour de la Vierge.

Installation, dîner et nuit à l'hôtel Quinta Real Puebla 5* (1 nuit).

SAMEDI 14 FÉVRIER

PUEBLA – CACAXTLA – HUEJOTZINGO – MEXICO (+/- 160 KM)

Petit déjeuner à l'hôtel et check out.

Le matin, visite du **Musée Amparo** aménagé dans une demeure coloniale du 18^e siècle.

Cette institution privée fondée en 1991 en mémoire d'Amparo Rugarcía de Espinosa, est considérée comme l'un des centres culturels et muséaux les plus importants du pays. Il a pour vocation de faire connaître l'art précolombien, colonial, moderne et contemporain du Mexique au travers des choix d'un collectionneur.

Ensuite, départ vers le **site archéologique de Cacaxtla**, ancienne capitale des Olmèques Xicalanca où fut mis au jour en 1975 un vaste ensemble de peintures murales exceptionnellement bien préservées datant des 7^e et 8^e siècles.

*Les dirigeants de Cacaxtla, étaient des guerriers-prêtres en relation avec les Mayas, les Mixtèques et Mexicains de l'Altiplano. Dans leurs palais et temples d'une petite ville fortifiée bâtie sur une colline, l'art syncrétique, très proche des Mayas, se manifeste surtout dans la magnifique **peinture de la Bataille** (vers 650) où 47 personnages richement vêtus et parés de bijoux se livrent un combat sans merci sous le patronage du jaguar et de Tláloc, le dieu mexicain de la pluie.*

Continuation vers **Huejotzingo** et visite de l'ancien **couvent de San Miguel Arcángel**, l'un des quatre premiers établissements franciscains de la Nouvelle-Espagne, construit à partir de 1526. Les chapelles de l'atrium (posas) et le grand retable de l'abside, de style plateresque, sont remarquables.

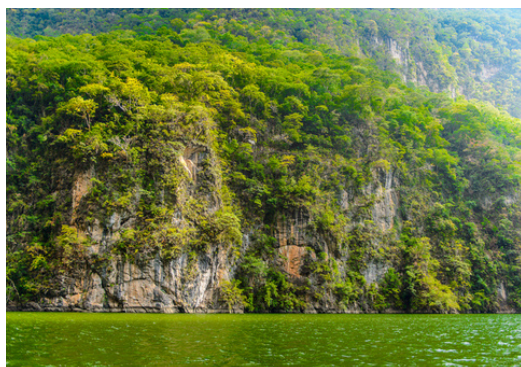
Déjeuner dans un restaurant local dont la spécialité est le fameux Mole Poblano, une recette inventée par les sœurs du couvent Santa Marta de Puebla.

Retour à Mexico dans le **quartier de Narvarte**, connu pour ses dizaines de taquerías de style familial qui n'a pas beaucoup changé depuis des décennies.

Lors de cette visite à pied, vous découvrirez l'ambiance d'un quartier typique de Mexico la nuit, en visitant les taquerías et les bars. Dégustation de mezcal avec un chef local, puis dîner composé de tacos et autres spécialités mexicaines, accompagné d'une bière ou d'un cocktail dans une cantina traditionnelle.

Installation et nuit à l'hôtel Historico Central Mexico 4* (1 nuit).





DIMANCHE 15 FÉVRIER

MEXICO ✈️ TUXTLA GUTIÉRREZ – SAN CRISTOBAL DE LAS CASAS

Petit déjeuner à l'hôtel et check out.

Transfert à l'aéroport de Mexico et vol à destination de Tuxtla Gutiérrez, capitale moderne du Chiapas (520 m). A l'arrivée, route pour la localité de **Chiapa de Corzo** (33 km) située sur le Río Grijalva, qui constitue le point de départ pour une excursion dans le Parc National du Sumidero.

Bien qu'habitée depuis la préhistoire, Chiapa de Corzo est surtout connue pour être la plus ancienne colonie espagnole de la région, fondée en 1528. Son architecture coloniale superbement préservée laisse entrevoir la richesse de son passé. La fontaine de La Pila (Fuente Colonial), de style mudéjar, est la pièce maîtresse de la place centrale Ángel Albino Corzo, datant du 16^e siècle et en forme de couronne espagnole. L'église de Santo Domingo est célèbre pour sa cloche en cuivre et en argent et abrite à présent un musée d'artisanat traditionnel.

Déjeuner dans un restaurant local à Chiapa de Corzo.

Excursion en barque à moteur dans le Canyon du Sumidero, magnifiques gorges creusées par le río Grijalva, dont les falaises atteignent une altitude de 1 000 mètres.

De nombreuses formations calcaires comme le fameux Arbol de Navidad sont propices au développement de nombreuses mousses. Cette jungle humide est l'habitat idéal pour les crocodiles, de nombreuses sortes d'oiseaux et de singes.

Continuation vers **San Cristóbal de las Casas**, fondée en 1528 par le conquistador Diego de Mazariegos.

La cité doit son nom au saint patron local et au dominicain Bartolomeo de las Casas, protecteur des Indiens, qui fut évêque du Chiapas à partir de 1544. Située à 2300 m d'altitude dans les montagnes, cette belle ville coloniale jouit d'un climat frais et agréable.

Installation, dîner et nuit à l'hôtel Mansión Del Valle 4* (2 nuits).

LUNDI 16 FÉVRIER

SAN CRISTOBAL – ZINACANTAN – SAN JUAN CHAMULA (+/- 30 KM)

Petit déjeuner à l'hôtel.

La matinée sera consacrée à la visite de **San Cristóbal de las Casas** et de son superbe marché coloré fréquenté par les Indiens Tzotziles et Tzeltals descendus de leurs villages environnants.

Découverte du Zocaló, de la cathédrale et de l'église Santo Domingo, toutes deux construites au 16^e siècle.

La cathédrale à la façade colorée de style toscan possède un magnifique retable baroque de 1790. La façade massive en pierre rose de l'église Santo Domingo est décorée de colonnes torsées sur quatre registres.

L'intérieur, orné de beaux retables de bois doré, abrite une chaire sculptée dans une seule pièce de chêne, une la plus belle du Mexique.

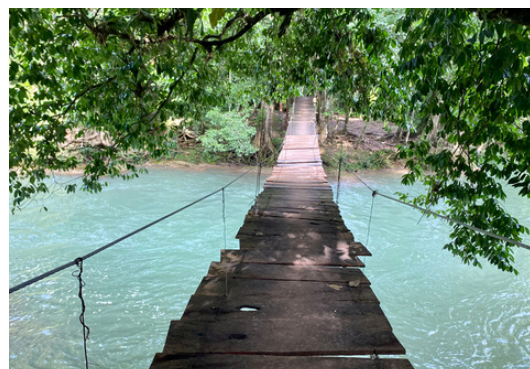
En fin de matinée, excursion en bus vers le petit village tzotzil de **Zinacantán**, spécialisé dans la culture des fleurs où les hommes arborent des chapeaux aux rubans multicolores et pompons. Rencontre avec une famille indienne pour une initiation à la confection de tacos et au tissage de huipiles traditionnels.

Déjeuner au sein de la communauté tzotzile.

L'après-midi, continuation vers le pittoresque village de **San Juan Chamula** et de sa curieuse église, où se tiennent des cérémonies étonnantes : les chamans y soignent les indiens Chamulas atteints de maladies spirituelles, par des rites ancestraux.

Dîner et nuit à l'hôtel.





MARDI 17 FÉVRIER

SAN CRISTOBAL DE LAS CASAS – AGUA AZUL – PALENQUE (+/- 420 KM)

Petit déjeuner à l'hôtel et check out.

Le matin, départ en car vers Palenque à travers une très belle route de montagne.

A mi-chemin, arrêt aux fameuses **cascades d'Agua Azul**, petit coin de paradis. Il s'agit d'une succession de cascades impressionnantes longues de 7 km se déversant dans des bassins d'eau turquoise, entourées par la jungle.

Les cascades se forment grâce aux affluents des rivières Otulún, Shumuljá y Tulijá, qui serpentent dans de petits canyons peu profonds entre des falaises verticales. C'est le lit calcaire de la rivière Yax-Há qui est à l'origine de la couleur turquoise de l'eau.

Déjeuner dans un restaurant local à Agua Azul.

L'après-midi continuation vers **Palenque**, situé à proximité du fleuve Usumacinta au milieu d'une végétation luxuriante.

Installation, dîner et nuit à l'hôtel Chan Kah Resort 4* (1 nuit).

MERCREDI 18 FÉVRIER

PALENQUE – CAMPECHE (+/- 360 KM)

Petit déjeuner à l'hôtel et check out.

Visite matinale du **site archéologique de Palenque** perdu au milieu d'une végétation luxuriante. Les proportions harmonieuses de l'architecture et la force mystérieuse de la forêt font de Palenque l'une des plus belles cités mayas de l'Amérique Centrale.

*Palenque atteint son apogée entre 600 et 700 ap. J.C. Comme les autres cités du territoire maya des basses terres centrales, elle fut abandonnée après le 9^e siècle. Envahie par la forêt vierge, elle est peu à peu dégagée de sa gangue de végétation par les archéologues qui mirent au jour en 1952 le tombeau du roi Pacal dans la crypte du **Temple aux inscriptions**.*

*Les panneaux stuqués finement sculptés de personnages et de glyphes qui décorent les temples, les palais et le jeu de pelote racontent l'histoire d'une dynastie de rois prêtres et des rivalités avec les autres cités mayas. Le **groupe des trois temples** (Soleil, Croix foliée et Croix) juchés au sommet de pyramides est particulièrement remarquable.*

Après la visite, départ en car en direction de la **Péninsule du Yucatán et de Campeche**.

Déjeuner tardif dans un restaurant local en cours de route.

L'après-midi arrivée à **Campeche**, située en bordure du golfe du Mexique. Seule ville fortifiée au Mexique qui fut longtemps la seule porte commerciale du Yucatán, elle a récemment été déclarée Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO. Il y règne une atmosphère nonchalante propre aux habitants campechanos.

Lors de la visite à pied, découverte du Malecón, la fameuse promenade sur la mer et du centre historique organisé autour du Parque Principal aux élégantes arcades et où les vieilles mansions du 18^e siècle sont peintes en couleurs vives.

Installation à l'hôtel.

Dîner dans un restaurant de spécialités locales.

Nuit à l'hôtel Plaza Campeche 3* (1 nuit).





JEUDI 19 FÉVRIER

CAMPECHE – UXMAL – MERIDA (+/- 250 KM)

Petit déjeuner à l'hôtel et check out.

Départ en car pour la visite d'**Uxmal**, le site archéologique maya le plus étendu et le plus représentatif du style Puuc dans une région de collines très fertiles.

Dans cette cité qui connut son apogée aux 9^e et 10^e siècle, les bâtiments majestueux, ornés de mosaïques de pierres formant des motifs complexes, témoignent de son importance en qualité de centre religieux et administratif. La pyramide du devin, haute de 35 m, résultat de 5 phases de construction, le quadrilatère des Nonnes, le palais du gouverneur et la maison des tortues en sont les constructions les plus remarquables.

Déjeuner dans un restaurant local avec dégustation de spécialités du Yucatán.

L'après-midi, route vers **Mérida**.

Capitale de l'État du Yucatán, la ville a été fondée en 1542 sur les ruines d'une cité maya, dont les habitants s'appelaient eux-mêmes Yucatèques. Très prospère à l'époque coloniale grâce notamment au commerce du sisal, la "ville blanche" possède le charme d'une ville de province où l'on peut encore circuler en calèche.

Autour du Zócalo, bordé par des édifices coloniaux, visite de la Cathédrale (1598) élevée à l'emplacement d'un temple maya. Découverte du marché couvert proposant des articles en fibre de sisal, des huipils brodés, des bijoux et des tissages.

Installation à l'hôtel.

Dîner dans un restaurant de spécialités locales.

Nuit à l'hôtel Casa Lucia Boutique 4* (1 nuit).

VENDREDI 20 FÉVRIER

MÉRIDA – CHICHEN ITZÁ – VALLADOLID (+/- 170 KM)

Petit déjeuner à l'hôtel et check out.

Départ matinal en direction de **Chichen Itzá** et **visite du site archéologique**.

*Cette ancienne cité maya étendue sur plus de 300 hectares connut une apogée tardive aux 12^e et 13^e siècles. Elle doit son développement à la présence d'un vaste puits naturel, le **cénote sacré**, qui demeura un lieu de pèlerinage jusqu'à l'arrivée des conquistadors espagnols. L'architecture du site témoigne d'une remarquable synthèse entre le style maya classique et les influences tolèques.*

*Depuis le sommet de la **pyramide de Kukulkán**, haute de 24 m, on admire la belle ordonnance géométrique des monuments autour de la place centrale : le **temple des guerriers**, les portiques à colonnes, le terrain du **jeu de pelote** et le **tombeau de Chac Mol**.*

Continuation vers **Valladolid**, une agréable petite ville coloniale au cœur du Yucatán qui sera l'étape du soir.

Déjeuner dans une hacienda en cours de route.

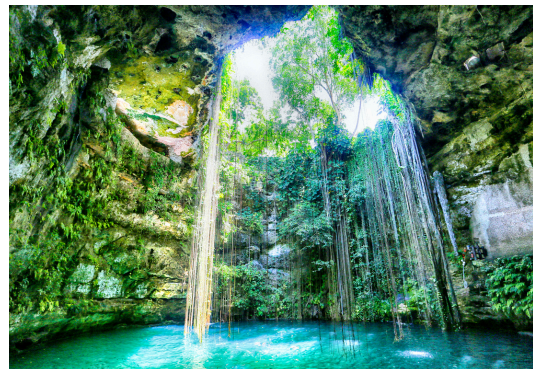
L'après-midi, **découverte d'un des plus beaux cenotes du Yucatán**.

Ces puits naturels d'eau douce ont été considérés par les Mayas comme des lieux sacrés. Il en existe des centaines dans la région mais celui-ci est vraisemblablement l'un des plus beaux. Son point de vue est stupéfiant dans un cadre naturel à ciel ouvert recouvert de lianes descendantes sur un bassin au bleu clair et sacré.

Temps libre pour la baignade.

Visite d'une **plantation d'agave azul** (agave bleu) et de la distillerie Mayapán, où l'on utilise les mêmes procédés depuis plus de 400 ans pour obtenir différents alcools, mezcal ou tequila. Une dégustation est prévue en fin de visite.

Dîner dans un restaurant local. Nuit à l'hôtel Meson Del Marques 5* (1 nuit).





SAMEDI 21 FÉVRIER

VALLADOLID – RIO LAGARTOS – EL CUYO (+/- 205 KM)

Petit déjeuner à l'hôtel et check out.

Départ vers le Nord-Est de la péninsule du Yucatán et les rives du Golfe du Mexique pour explorer la **réserve de la biosphère de Río Lagartos**, un petit paradis pour la faune et la flore locale. La journée sera placée sous le signe de la nature.

Dès l'arrivée au village de pêcheurs, embarquement pour **une excursion en bateau dans la réserve**.

Réputée pour son immense colonie de flamants roses, Río Lagartos abrite également des centaines d'espèces d'oiseaux (aigrettes de multiples couleurs, ibis blancs, etc.) qui viennent s'épanouir dans les eaux riches et chaudes de la région. Lagune et mangroves sont les autres facettes de ce splendide parc naturel.

Découverte de la lagune "**Las Coloradas**". En ce lieu est implantée la deuxième exploitation de sel du Mexique.

Lors d'une journée ensoleillée, le lagon se teinte de rose, coloration qui provient de racines rouges qui s'y trouvent ainsi que des substances chimiques dégagées par les crevettes et les planctons rouges qui y vivent.

Déjeuner de poissons grillés dans un restaurant local.

Continuation vers **El Cuyo**.

*Ce petit port de pêcheurs situé à l'extrémité nord-est du Yucatán est situé à l'intérieur de la **Reserva de la Biósfera Río Lagartos**. La plage qui borde El Cuyo s'étend sur 74 km de long et ferme la lagune. C'est l'unique endroit au Mexique où se reproduisent 30 000 flamants roses chaque année.*

Installation, dîner et nuit à l'hôtel Dos Mares 4* (2 nuits).

DIMANCHE 22 FÉVRIER

EL CUYO

Petit déjeuner à l'hôtel.

Journée libre pour profiter des joies de la plage et de la mer. Le village d'El Cuyo se trouve à 1 km, facilement accessible à pied.

Déjeuner, dîner et nuit à l'hôtel.

LUNDI 23 FÉVRIER

EL CUYO – CANCUN ✈️ FRANCFORT

Petit déjeuner à l'hôtel.

Matinée et déjeuner libres.

Dans l'après-midi, transfert à l'aéroport de Cancún (170 km) et assistance à l'embarquement.

Le soir envol vers Francfort avec la compagnie Lufthansa.

MARDI 24 FÉVRIER

FRANCFORT ✈️ BRUXELLES

Arrivée en transit à l'aéroport de Francfort en milieu de matinée.

Envol à destination de Bruxelles, à bord de la compagnie Brussels Airlines.

Arrivée à Bruxelles Zaventem en début d'après-midi.

– FIN DE VOTRE SEJOUR –

HEBERGEMENTS

HISTORICO CENTRAL 4* - MEXICO CITY

NOMBRE DE NUITÉES : 4

Installé dans un bel immeuble de style colonial, proche de la place du Zócalo, l'hôtel très confortable offre une situation privilégiée pour visiter le centre historique de Mexico à pied.



QUINTA REAL PUEBLA 5* - PUEBLA

NOMBRE DE NUITÉES : 1

Situé à deux pâtés de maisons du Zócalo, cet ancien couvent de l'Immaculée Conception datant du 16^e siècle allie le charme d'un bâtiment historique et celui d'un service soigné.



MANSION DEL VALLE 4* - SAN CRISTOBAL DE LAS CASAS

NOMBRE DE NUITÉES : 2

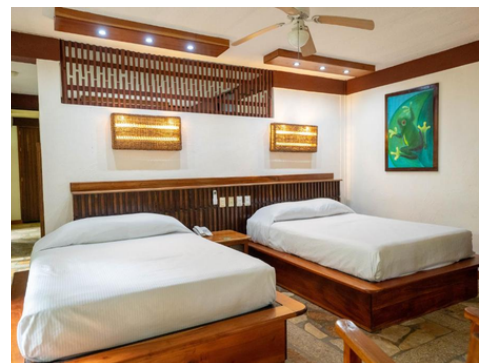
Situé au cœur de San Cristóbal de Las Casas et entouré de majestueuses montagnes ainsi que de paysages naturels, cet établissement est le refuge idéal pour découvrir le Chiapas.



CHAN KAH RESORT 4* - PALENQUE

NOMBRE DE NUITÉES : 1

Niché au cœur de la jungle lacandone, à Palenque, ce complexe se situe à seulement 5 minutes en voiture de la zone archéologique de Palenque. La célèbre rivière Michol traverse l'établissement.



PLAZA CAMPECHE 3* - CAMPECHE

NOMBRE DE NUIITES : 1

Situé dans le centre historique de la ville et du port de Campeche, face au parc San Martin, cet établissement bénéficie d'un emplacement stratégique, au cœur de l'activité commerciale, culturelle et touristique de la ville.



CASA LUCIA BOUTIQUE 4* - MERIDA

NOMBRE DE NUIITES : 1

Bénéficiant d'un emplacement privilégié au cœur du célèbre quartier de Santa Lucía, dans le centre historique de Mérida, l'Hôtel Casa Lucía est entouré de bâtiments anciens et historiques, ainsi que des principales attractions touristiques de la ville.



MESON DEL MARQUES 5* - VALLADOLID

NOMBRE DE NUIITES : 1

L'Hôtel Mesón del Marqués est l'un des établissements les plus traditionnels de Valladolid. Situé sur la place principale, il occupe une ancienne demeure datant du 17e siècle, où l'élégance coloniale se mêle harmonieusement aux confort modernes.



DOS MARES 4* - EL CUYO

NOMBRE DE NUIITES : 2

S'inspirant des eaux douces et salées des côtes yucatèques, les espaces et l'architecture de Dos Mares mettent en avant l'harmonie entre l'organique, le moderne et l'audacieux.



REMARQUES IMPORTANTES

Pour participer à ce voyage, les citoyens belges doivent être en possession d'un passeport international valable minimum 6 mois après la date de retour. Pour les autres nationalités, veuillez contacter votre ambassade.

Aucun visa n'est requis pour se rendre au Mexique. Un formulaire d'immigration doit être complété dans l'avion avant l'arrivée au Mexique.

Aucune vaccination n'est obligatoire pour participer à ce voyage. N'hésitez cependant pas à contacter votre médecin pour connaître ses éventuelles recommandations particulières.

L'ordre des visites pourrait être modifié si besoin et adapté en fonction des normes en vigueur au moment du voyage pour le bon déroulement de celui-ci, en fonction des restrictions éventuelles, des conseils du guide, des aléas du trafic, etc...

Le voyage comporte des séjours en altitude entre 2000 et 2300 m

Les visites des sites se font à pied et demandent donc une aisance de mobilité.

Les photos sont présentées à titre illustratif et sont non contractuelles.

LE PRIX

SUR BASE DE MINIMUM 10 PARTICIPANTS

- | | |
|--|--|
| ☐ PRESTO JUSQU'AU 15/10 | PAR PERS. EN CHAMBRE DOUBLE : 6.795 € |
| ☐ A PARTIR DU 16/10 | PAR PERS. EN CHAMBRE DOUBLE : 7.145 € |
| ☐ LE SUPPLEMENT SINGLE : | 1.250 € |

CE PRIX COMPREND

- ✎ Les vols internationaux au départ de Bruxelles avec les compagnies Lufthansa et Brussels Airlines
- ✎ Le vol domestique Mexico/ Tuxtla Gutiérrez
- ✎ Les taxes d'aéroport (sous réserve de modifications par les compagnies aériennes)
- ✎ Le logement en chambre double dans les hôtels mentionnés (ou similaires - normes locales)
- ✎ Les transferts et les transports en autocar climatisé
- ✎ Le circuit en pension complète du dîner du jour 1 au petit déjeuner du jour 14
- ✎ Les visites, les excursions prévues au programme et le droit d'entrée sur les sites
- ✎ Les services d'un guide local parlant français pour l'ensemble du circuit
- ✎ L'accompagnement professionnel de Preference Travel Team
- ✎ La prime du Fonds de Garantie
- ✎ La TVA d'application

CE PRIX NE COMPREND PAS

- ✎ Le déjeuner du jour 14
- ✎ Les droits de photos et de vidéo sur les sites
- ✎ Les boissons, les différents pourboires et les dépenses personnelles
- ✎ Les assurances

Les prix sont calculés de bonne foi sur base des tarifs et de la TVA en date 12-08-2025



INSCRIPTION AU VOYAGE A FORFAIT: MEXIQUE, À LA DÉCOUVERTE DU NOUVEAU MONDE DU 10 AU 24 FÉVRIER 2026

Je, soussigné (e),

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ LOCALITE : _____

TELEPHONE : _____ GSM 1 : _____ GSM 2 : _____

ADRESSE E-MAIL (PASSAGER 1) : _____

ADRESSE E-MAIL (PASSAGER 2) : _____

RESERVE _____ PLACE (S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE

DONNEES PASSAGER N°1 (en lettres capitales telles que mentionnées sur le document d'identité)

NOM : _____ PRENOM : _____ M./ Mme / Melle (barrez la mention inutile)

DATE DE NAISSANCE : _____ NATIONALITE : _____

N° DE PASSEPORT : _____

DATE D'EMISSION : _____ DATE D'EXPIRATION : _____

DONNEES PASSAGER N°2 (en lettres capitales telles que mentionnées sur le document d'identité)

NOM : _____ PRENOM : _____ M./ Mme / Melle (barrez la mention inutile)

DATE DE NAISSANCE : _____ NATIONALITE : _____

N° DE PASSEPORT : _____

DATE D'EMISSION : _____ DATE D'EXPIRATION : _____

TYPE DE CHAMBRE: ☐ DOUBLE (1 LIT) ☐ TWIN (2 LITS) ☐ DOUBLE (à partager) ☐ SINGLE

LE PRIX*

☐ PRESTO JUSQU'AU 15/10 PAR PERS. EN CHAMBRE DOUBLE : 6.795 €

☐ A PARTIR DU 16/10 PAR PERS. EN CHAMBRE DOUBLE : 7.145 €

☐ LE SUPPLEMENT SINGLE : 1.250 €

*Taxes d'aéroport incluses - sous réserve de modification par la compagnie aérienne

INSCRIPTION AU VOYAGE A FORFAIT:

MEXIQUE, À LA DÉCOUVERTE DU NOUVEAU MONDE

DU 10 AU 24 FÉVRIER 2026

OPTION : ASSURANCE (XPLORASSUR)

ANNULATION (HORS COVID)

PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

☐

JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE

☐

JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

MULTIRISQUE EPIDEMIES (ANNULATION + ASSISTANCE + BAGAGES + ÉPIDÉMIES DONT COVID)

PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

☐

JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE

☐

JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

PAIEMENT

UN ACOMPTE DE 30% est payable à la réservation.

Si vous souscrivez à l'assurance, merci de bien vouloir ajouter le montant total de la prime d'assurance aux 30% d'acompte.

Le solde du dossier est payable au plus tard pour le : **10 janvier 2026**

Compte bancaire KBC au nom de Travel Team S.A.

IBAN : BE92 7440 6349 9223

SWIFT/BIC : KREDBEBB

REFERENCE : MEXIQUE - D.3958

En cas de paiement par carte de credit, seules les cartes VISA et MASTERCARD sont acceptées.

Par la présente, je souscris un contrat de voyage à forfait selon les conditions particulières de vente de Travel Team Consult & Représentative S.A. (ci-joint) et selon les conditions générales de vente de la commission de litiges voyages à forfait (disponible à la demande avec le formulaire d'information standard B).

En cas de souscription à l'assurance, je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et particulières du contrat.

J'autorise Preference - Travel Team consult & représentative S.A. à utiliser mes données personnelles du présent formulaire pour le bon suivi de mon inscription au voyage et j'accepte d'être tenu informé des différents produits ou promotions par email et/ou par poste.

Fait à _____, le _____

SIGNATURE POUR ACCORD :

A renvoyer chez :

Preference - Travel Team (Lic. A 1652)

Rue des Francs 79, boîte 4 - 1040 Bruxelles

Lundi au vendredi : 9h - 17h (sur rendez-vous)

Tel : 02/647 30 00

info@preference.be | www.preference.be

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A – PREFERENCE

La loi du 1^{er} décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur.

En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ :	30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :	50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ :	75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ :	le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :

Assuré contre l'insolvabilité financière
par le Fonds de Garantie Voyages®
www.gfg.be

01/07/2018

Lic Cat A 1652



Assurance Voyage

Document d'information sur le produit d'assurance

Compagnies : Mutuaide Assistance, Agrément N°4021137 – Entreprises d'assurance agréées en France et régies par le Code des assurances français

Produit : INDIVIDUEL CONFORT Belgique N°5800

Mutuaide

Ce document est une présentation synthétique des principales caractéristiques du produit. Il ne prend pas en compte vos besoins et demandes spécifiques. Vous trouverez l'information complète sur ce produit dans la documentation pré contractuelle et contractuelle.

De quel type d'assurance s'agit-il ?

INDIVIDUEL CONFORT Belgique est un contrat d'assurance destiné aux voyageurs dont l'objet est de couvrir les Assurés à l'occasion et au cours de leur voyage.



Qu'est-ce qui est assuré ?

L'assuré peut être couvert par l'une ou plusieurs des garanties suivantes selon la formule souscrite.

FORMULE « ANNULATION » :

✓ ANNULATION DE VOYAGE

Jusqu'à 20 000 € par personne

- Annulation maladie grave, accident corporel grave ou décès
- Annulation tout sauf
- Annulation toutes causes

FORMULE « ASSISTANCE PLUS » :

✓ BAGAGES

Jusqu'à 1 500 € par personne

✓ ASSISTANCE RAPATRIEMENT

- Rapatriement
- Frais médicaux
- Retour prématuré
- Prolongation du séjour
- Frais de recherche et de secours

✓ FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR

Jusqu'à 15 000 € par personne et 100 000 € par événement

✓ INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE

« Décès » Jusqu'à 15 000 € par personne

FORMULES « MULTIRISQUE » ET « COMPLEMENTAIRE CARTE BANCAIRE » :

✓ ANNULATION DE VOYAGE

✓ BAGAGES

✓ ASSISTANCE RAPATRIEMENT

✓ FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR

✓ INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE

FORMULE « MULTIRISQUE AVEC EXTENSION EPIDEMIE » :

✓ Ensemble des garanties de la Formule « MULTIRISQUE »

✓ ANNULATION DE VOYAGE

- Annulation pour maladie grave suite à épidémie ou pandémie
- Annulation pour refus d'embarquement à l'aéroport, à la gare ferroviaire, à la gare routière ou portuaire de départ suite à prise de température
- Annulation en cas d'absence de vaccination contre le Covid 19

✓ ASSISTANCE RAPATRIEMENT

- Rapatriement (y compris en cas de maladie liée à une épidémie ou une pandémie)
- Téléconsultation avant départ
- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Retour impossible
- Prise en charge d'un forfait téléphonique
- Valise de secours
- Garanties assistance complémentaire aux personnes en cas d'épidémie ou de pandémie



Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?

- ✗ Les conséquences de la défaillance de l'organisateur de voyage
- ✗ Les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, actes de terrorisme, insurrections, mouvements populaires, rixes
- ✗ Les conséquences de la désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité,
- ✗ Sauf dérogation : un tremblement de terre, une éruption volcanique, un raz de marée, une inondation ou un cataclysme naturel sauf dans le cadre des dispositions résultant de la Loi N°82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles,



Y a-t-il des exclusions à la couverture ?

Les principales exclusions du contrat

- ! Les frais engagés sans l'accord préalable du Service Assistance,
- ! Les conséquences des états alcooliques et la consommation de drogues, de toute substance stupéfiante mentionnée au Code de la Santé Publique, de médicaments et traitements non prescrits par un médecin,
- ! Les maladies préexistantes diagnostiquées et/ou traitées ayant fait l'objet d'une hospitalisation dans les six mois précédant la demande d'assistance.

Le contrat comporte par ailleurs certaines restrictions

- ! Le contrat doit être souscrit le jour de la réservation du voyage ou, au plus tard, la veille du 1^{er} jour d'application du barème de frais d'annulation,
- ! Pour la garantie « Annulation de voyage », pour toute souscription postérieure à la date d'inscription au voyage, un délai de carence de 4 jours sera applicable à compter de la date de souscription du contrat.
- ! Pour les garanties Responsabilité civile à l'étranger et Individuelle Accident, l'assuré doit être domicilié en Europe ou Suisse.



Où suis-je couvert(e) ?

Les garanties s'appliquent dans le monde entier.



Quelles sont mes obligations ?

- A la souscription du contrat

L'Assuré est tenu de régler la cotisation.

L'Assuré est tenu de répondre exactement aux questions posées par l'Assureur notamment dans le formulaire de déclaration lui permettant d'apprécier les risques pris en charge.

- En cas de sinistre

- Au titre des garanties d'assurance, l'Assuré doit déclarer son sinistre dans les 5 jours ouvrés à partir du moment où il a connaissance du sinistre.

- Au titre des prestations d'assistance, l'Assuré doit contacter le plateau d'assistance et obtenir son accord préalable avant de prendre toute initiative ou d'engager toute dépense.

Dans tous les cas, l'Assuré est tenu de fournir à l'Assureur toutes pièces et documents justificatifs nécessaires à la mise en œuvre des garanties d'assurance et des prestations d'assistance prévues au contrat.



Quand et comment effectuer les paiements ?

La cotisation est payable à la souscription du contrat, par tout moyen de paiement accepté par l'agence de voyage.



Quand commence la couverture et quand prend-elle fin ?

Début de la couverture

Les garanties « Annulation de voyage » prennent effet le jour de la souscription du présent contrat.

Toutes les autres garanties prennent effet le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).

Droit de renonciation

Conformément à l'article L112-10 du Code des Assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par ce nouveau contrat, peut renoncer à ce nouveau contrat, sans frais ni pénalités, tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie, et dans la limite d'un délai de quatorze jours calendaires à compter de la conclusion du nouveau contrat.

Fin de la couverture

Les garanties « Annulation de voyage » expirent le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).

Toutes les autres garanties expirent le dernier jour du voyage (lieu de dispersion du groupe), avec une durée maximale de 90 jours consécutifs.



Comment puis-je résilier le contrat ?

La résiliation du contrat n'est pas autorisée.